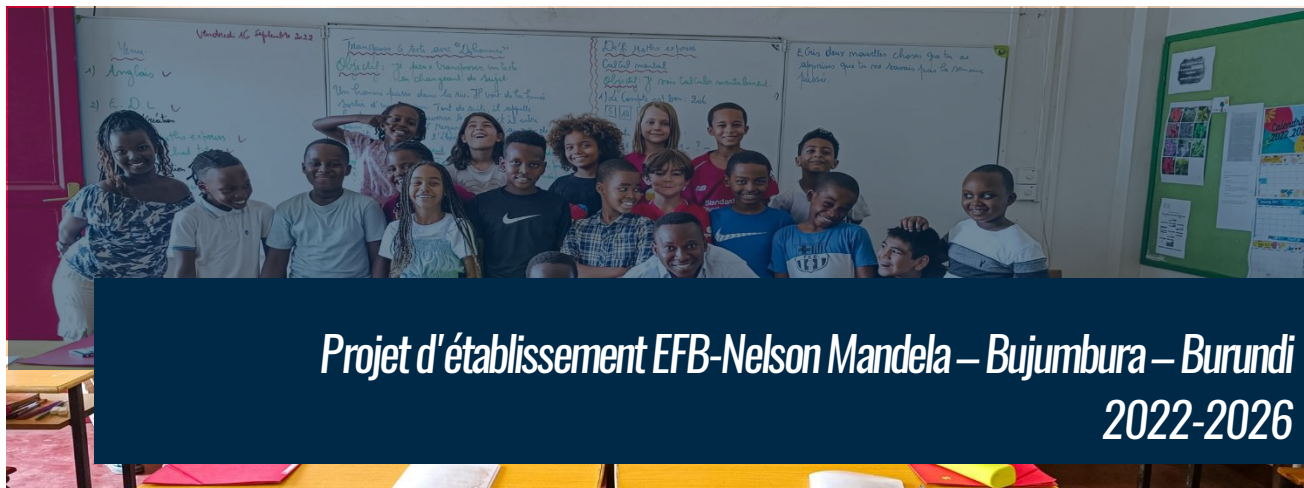




L'Ecole Française de Bujumbura -Nelson Mandela est un établissement partenaire de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger. Ouvert en 1966, il a une histoire riche, a su traverser de nombreuses politiques et jouit d'une excellente réputation au Burundi. Il est un établissement de référence pour la communauté française, burundaise et expatriée.

Il a beaucoup évolué au cours de ses plus de cinquante ans d'existence et doit encore progresser pour répondre aux nouveaux enjeux qui s'ouvrent dans le système éducatif français.

L'élaboration de ce projet a résulté d'un diagnostic quantitatif qui met en évidence une population scolaire hétérogène, en évolution, qui obtient de bons résultats aux examens et d'un diagnostic qualitatif, sur le climat scolaire en particulier.

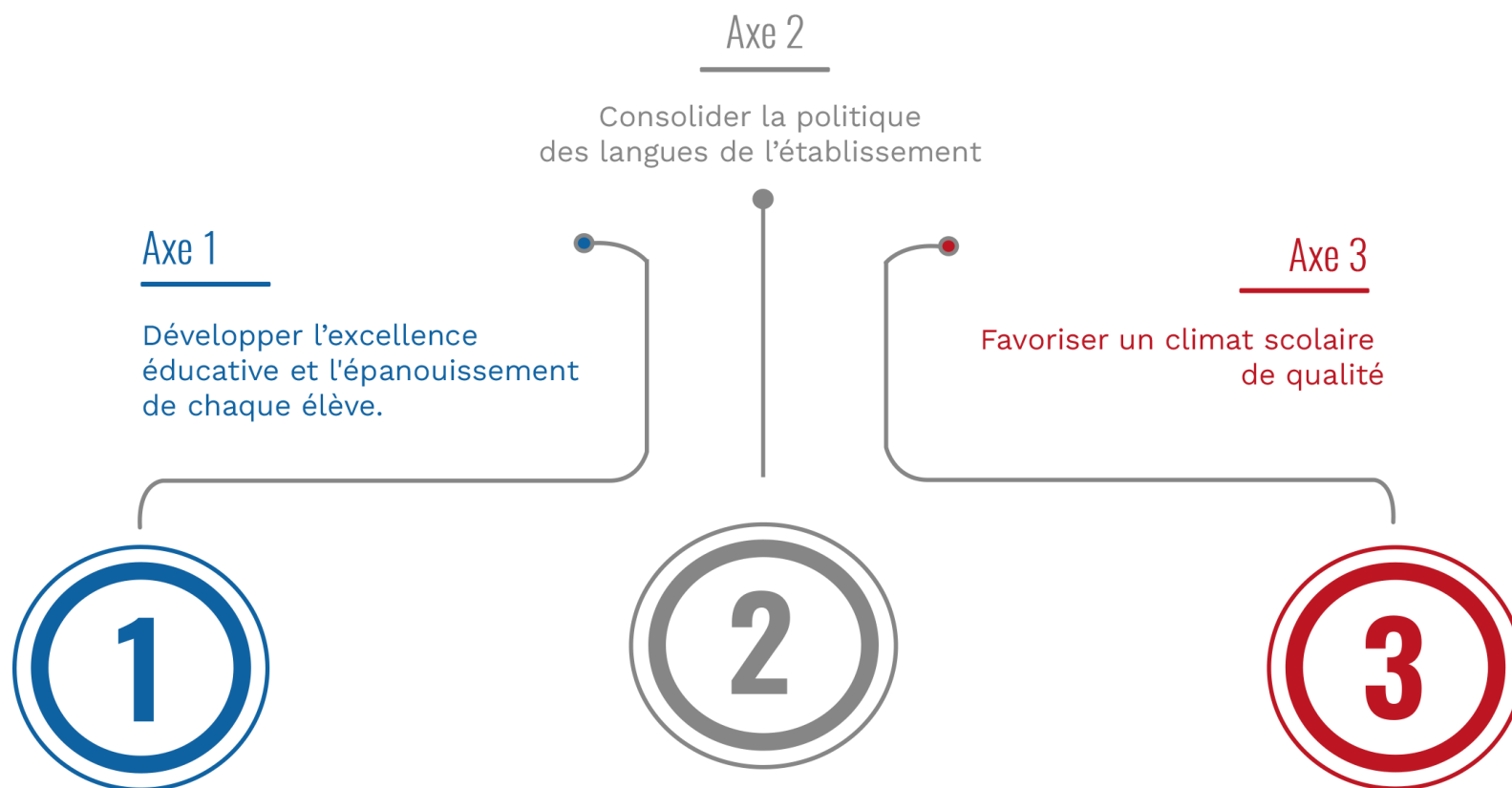
Ces éléments ont permis de dégager des perspectives et de placer en première priorité la question de la place de chacun dans l'établissement et dans la communauté scolaire.

La réflexion pédagogique est bien sûr au cœur de ce projet pour assurer la réussite de tous les élèves en adaptant les pratiques dans la classe.

Au-delà de leur réussite académique, il faut apporter aux élèves les outils pour se construire comme adultes, comme citoyens d'un monde ouvert et globalisé mais aussi attaché à des valeurs

C'est ainsi que l'EFB confortera le modèle d'éducation à la française dont il doit rester le garant. Ce projet d'établissement lui permettra de renforcer son image pour promouvoir son identité et ce modèle.

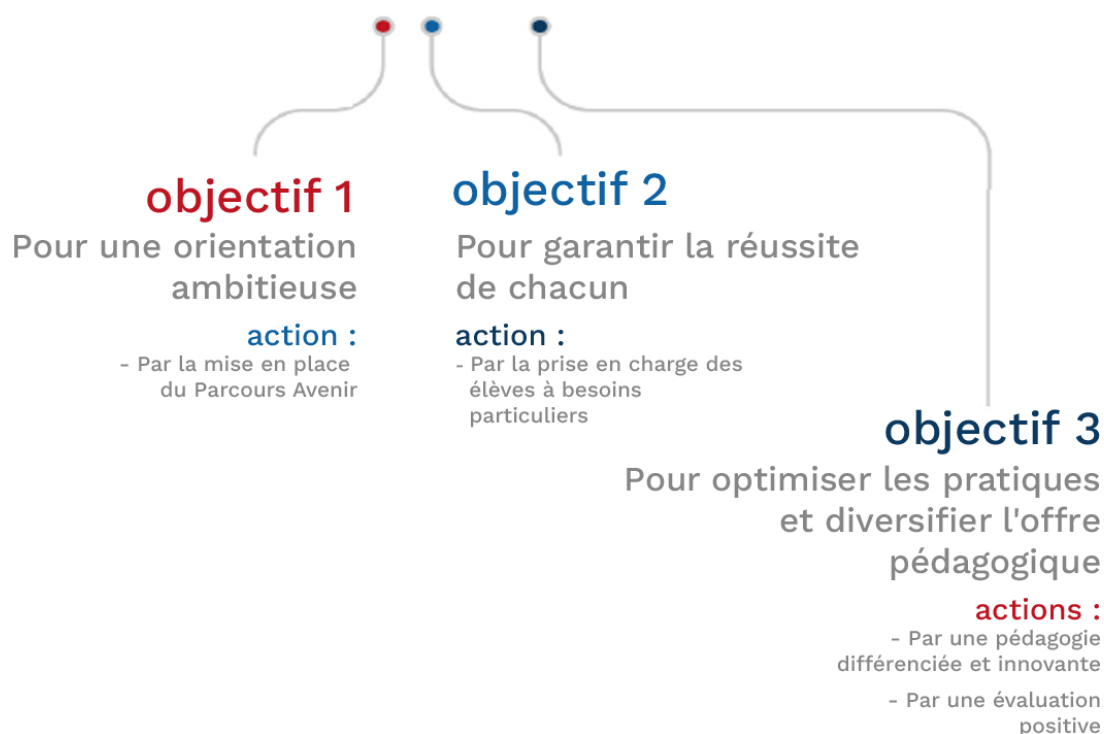
Ainsi, le projet d'établissement est structuré autour de trois axes principaux :



Chacun de ces axes fait l'objet de 2 à 4 objectifs généraux (Pour...), eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels (Par...).

Il s'agit d'une feuille de route pour l'ensemble de la communauté scolaire qui sera complétée chaque année par un programme d'actions.

Axe 1. Développer l'excellence éducative et l'épanouissement de chaque élève



A- Pour une orientation ambitieuse

Par la mise en place du Parcours Avenir

La mise en place du Parcours Avenir doit permettre à chaque élève de faire un choix d'orientation éclairé grâce à une démarche bien construite.

Les objectifs ciblés par le Parcours Avenir à l'EFB doivent permettre l'atteinte de cet objectif.

- Découvrir le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations.
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel ;

Développer des plateformes d'échanges sur le thème de l'orientation entre lycéens du réseau et étudiants anciens élèves grâce notamment à Agora.aefe.

Disponibiliser des outils d'aide à l'orientation et la mutualisation des bonnes pratiques seront au centre de ce dispositif.

Mettre en place un plan d'action de la 6ème à la terminale devrait permettre de couvrir et de répondre aux objectifs fixés par le Parcours Avenir. L'objectif de ce plan d'action est d'organiser et de rendre visible l'ensemble des actions menées autour de ce parcours pour en garantir l'efficacité.

Dans le domaine des actions à entreprendre un état des lieux (phase de diagnostic) permettra de recenser ce qui se fait déjà, et qui doit être maintenu et valorisé.

Un tableau de bord permettra de mesurer la portée des actions menées, une réflexion sur le choix des indicateurs de performance des projets sera à définir pour mieux orienter les points d'amélioration.

B- Pour garantir la réussite de chacun

Par la prise en charge des élèves à besoins particuliers

L'EFB, en cohérence avec les objectifs définis par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, favorise l'inclusion des élèves à besoins particuliers. Cette volonté éducative réaffirme l'accueil en milieu scolaire pour toutes les personnes en situation de handicap, chacun ayant droit à l'accueil en milieu scolaire ordinaire, à la socialisation et à l'éducation.

Afin de faciliter l'accueil des jeunes en situation de handicap, l'EFB facilite le droit de tout élève à besoins particuliers à la compensation afin de créer les conditions d'équité dans l'accès au savoir, aux diplômes et aux activités scolaires et périscolaires. Les dispositifs sont adaptés aux besoins des élèves (PPRE / PAP / PAI). Le lycée veut ainsi développer l'accompagnement scolaire par l'assistance lors des cours, l'accompagnement au travail scolaire et l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne.

Cette politique volontariste d'accueil et d'ouverture est soutenue par le recrutement d'enseignants spécialisés.

C- Pour optimiser les pratiques et diversifier l'offre pédagogique

Par une pédagogie différenciée et innovante

L'EFB affirme son attachement aux pédagogies différenciées et innovantes. Les équipes pédagogiques mettent ainsi en œuvre des dispositifs nombreux et variés, prenant en compte les évolutions technologiques et les recherches en science de l'éducation, afin de proposer des dispositifs adaptés à l'enseignement dans un monde en évolution constante. Ces projets sont portés par les enseignants au sein de leur discipline mais aussi et surtout par un travail d'équipe permettant dans l'établissement ou dans certaines classes la mise en œuvre de projets transversaux. Visant à l'épanouissement scolaire des élèves par la curiosité et la mise en activité, les pédagogies innovantes favorisent la construction du regard critique, permettent l'intégration des initiatives des élèves tout en les familiarisant à la complexité du monde actuel.

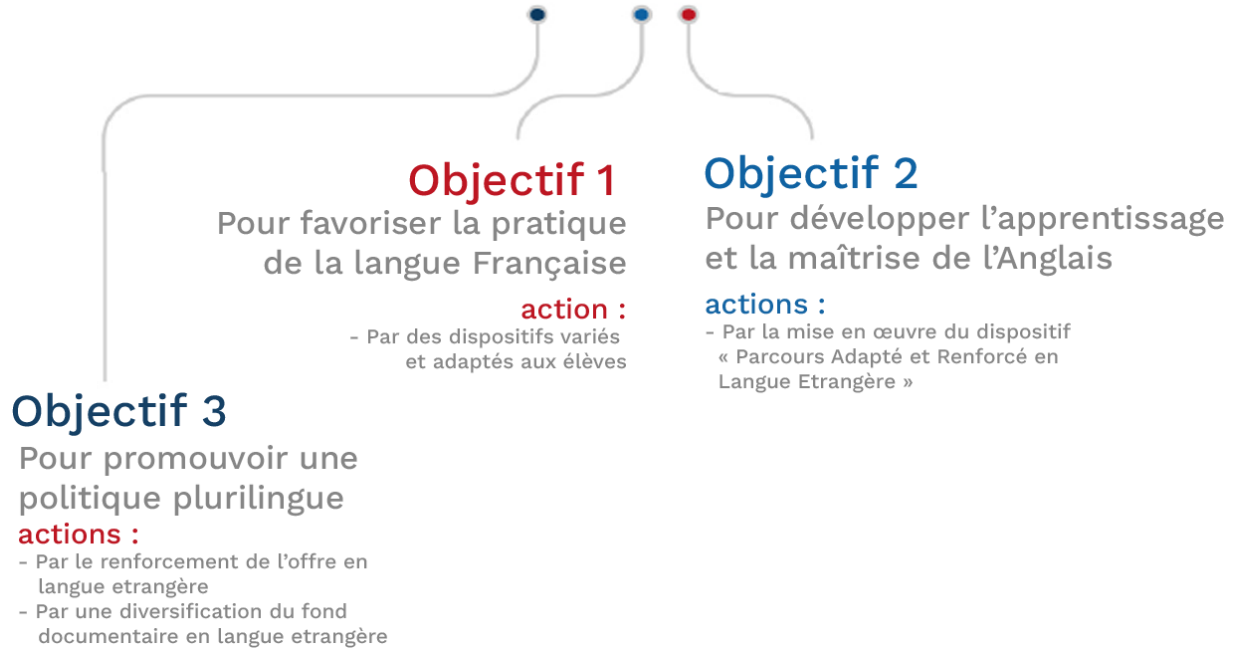
La pédagogie de projet, l'évaluation des élèves en cycle 3 et 4 par les compétences, les A.P.P. (Actions Pédagogiques Pilotes), la participation à Ambassadeurs en Herbe entre autres sont autant d'exemples témoignant de la mise en pratique des pédagogies différenciées au sein de l'EFB. La poursuite de ces actions est donc au cœur du projet permettant l'excellence, la réussite de tous les élèves et leur insertion dans les études supérieures et la vie professionnelle.

Par une évaluation positive

Une démarche d'excellence doit permettre à chaque élève de progresser à son rythme, de donner le meilleur de lui-même afin d'avoir une bonne estime de soi, dans une compétition non plus avec ses pairs mais avec lui-même. L'évaluation par compétence mise en œuvre dans l'établissement est respectueuse de l'élève et l'implique dans ses apprentissages car elle permet de porter un regard jugement exigeant et bienveillant sur une production à partir d'un référentiel connu de l'élève et qui lui a été explicité, qu'il a travaillé et compris. C'est une démarche, et non plus seulement une mesure, qui donne à chaque élève, valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités, les moyens de progresser. L'évaluation

positive permet à chacun de progresser au quotidien tout en maîtrisant les attentes et les méthodes proposées par les enseignants. L'évaluation positive permet aux équipes, par la cohérence collective qu'elle implique, de s'inscrire dans une dynamique de progrès au service de la réussite des élèves : d'elle découle la mise en place d'apprentissages bienveillants et coopératifs, dans des situations diversifiées, différenciées et adaptées qui permettent de faire progresser chacun dans ses connaissances et ses compétences.

Axe 2 : Consolider la politique des langues de l'établissement.



A- Pour favoriser la pratique de la langue Française.

Par des dispositifs variés et adaptés aux élèves

Au premier degré, le dispositif « Activités Pédagogiques Complémentaires » permet d'apporter une aide plus individualisée aux élèves. Le dispositif Plus de Maîtres que de Classes est optimisé avec l'instauration de décroisonnement et de groupes de besoins. Les enseignants du cycle 3 sont au nombre de 4. Ils consacrent 4 heures par semaine pour ce dispositif. Deux heures pour le cycle 2 et 2 heures pour le cycle 3. Cette organisation favorise la pratique de la langue Française.

Le développement de la B.C.D et le recrutement d'une intervenante favorise l'accès à la BCD. Un créneau d'une par semaine permet aux élèves de découvrir cet espace invitant à lire, écouter, comprendre et analyser des quotidiens, romans, poèmes ... Des animations sont programmées pour favoriser le langage oral ou écrit : interviews lors d'événements, nuit de la lecture, exposés thématiques ...

Des espaces de lecture sont aménagés dans chaque classes pour ritualiser le moment de lecture. Le quart d'heure lecture quotidien est lui aussi institutionnalisé dans l'établissement et inscrit à l'emploi du temps.

Réduire l'écart linguistique entre les élèves. Pour les élèves non francophones, des séances de FLE sont proposées à hauteur d'une heure semaine.

Des dédoublements de la 6ème à la seconde permettent de mener des activités en lien avec la professeure documentaliste.

Faire de l'accompagnement personnalisé le cadre privilégié permettant de consolider l'apprentissage de l'écrit et de la lecture en 6ème et de perfectionner l'apprentissage de la langue en seconde.

Mise en place de pratiques visant une valorisation de l'usage du français par des moyens positifs comme l'enseignement explicite des compétences à l'oral et du vocabulaire, ou encore l'élargissement du champ lexical scolaire aux références culturelles des élèves

B- Pour développer l'apprentissage et la maîtrise de l'Anglais

Par la mise en œuvre du dispositif « Parcours Adapté et Renforcé en Langue Etrangère »

Au premier degré, le dispositif PARLE permet une durée d'exposition en Anglais significative. Cycle 2 et 3 : 3 heures LV et 2 heures EMILE. Au cycle 1 : 1h d'Anglais est programmée. Les séances Emile sont menées par projet. Les projets sont conduits sur 6 séances en E.M.C, EPS et sciences. La Co-intervention est effective sur 3 séances.

La plupart des élèves scolarisé à L'E.F.B n'est pas anglophone. La mise en place du parcours va permettre aux élèves de progresser grâce à une exposition à l'Anglais depuis la maternelle jusqu'au CM2.

Au secondaire, mise en place de la DNL au cycle 4 et ouverture sous trois ans d'une SELO au lycée.

Développer l'usage des TICE pour augmenter l'exposition à la langue, pour développer l'apprentissage en autonomie et pour favoriser, développer et optimiser l'évaluation des compétences orales.

Concevoir des médiathèques au service d'un projet plurilingue (Augmenter le nombre d'ouvrages en langues autres que le français. Grouper tous ces ouvrages par thèmes pour favoriser le travail de recherche dans plusieurs langues).

C- Pour promouvoir une politique plurilingue

Par le renforcement de l'offre en langue étrangère

L'EFB vise à développer une approche plurilingue dans son offre pédagogique. En plus de l'anglais LVA, l'établissement dispense l'espagnol en LVB.

Les autres langues LVB peuvent être suivies par le CNED.

Depuis la rentrée 2021/22, le mandarin est proposé en LVC à partir de la classe de seconde grâce à un partenariat avec l'Institut Confucius. Cet enseignement s'inscrit dans la volonté de renforcer l'offre pédagogique optionnelle pour les lycéens.

La possibilité d'inscrire la langue nationale (kirundi) au premier degré est envisagée sous forme d'activités ponctuelles plutôt que sous forme de cours.

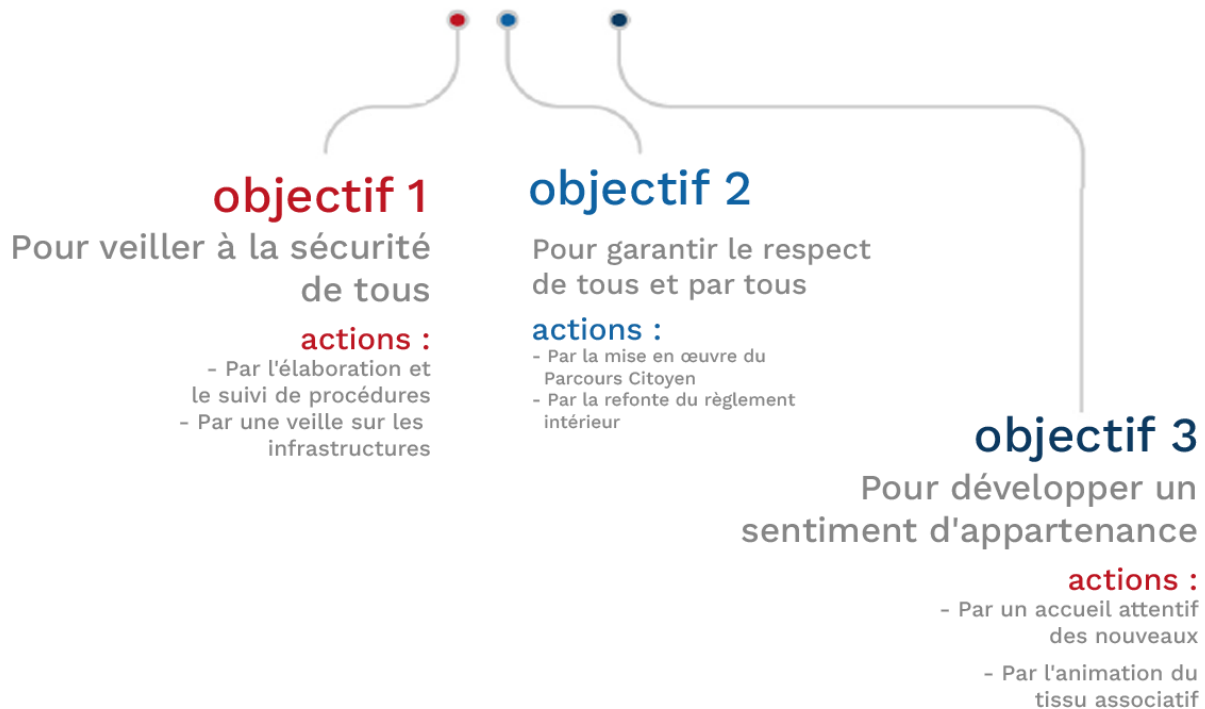
Par une diversification du fonds documentaire en langue étrangère

L'EFB vise à renforcer la lecture de livres en langues étrangères (anglais, espagnol, mandarin).

15% des achats de livres à la BCD/CDI le seront en langue étrangère jusqu'en 2025.

10% des élèves doivent emprunter annuellement des livres en langue étrangère.

Axe 3 : Favoriser un climat scolaire de qualité



A- Pour veiller à la sécurité de tous

Le premier devoir d'un établissement scolaire est de garantir la sécurité des élèves qu'il accueille.

Par l'élaboration et le suivi de procédures

Les procédures globales de sécurité devront être partagées par tous. Le plan particulier de mise en sûreté est un outil qui doit non seulement être connu de tous mais intégré par chacun et être une référence automatique.

Des procédures de sécurité partagées devront être mises en place dans tous les aspects de la vie des élèves ; pour ce qui est des activités pouvant présenter des risques (natation, utilisation des laboratoires) et pour ce qui relève aussi de la vie quotidienne (gestion des circulations, des flux d'élèves).

Par une veille sur les infrastructures

Un effort particulier est porté sur les infrastructures, progressivement remises à niveau. Le projet « EFB 2030 », dans sa dimension patrimoniale, intègre cette problématique. La construction d'un nouveau bloc scientifique et technologique à la rentrée 2024/25 est un objectif majeur du comité de gestion.

B- Pour garantir le respect de tous et par tous

Par la mise en œuvre du Parcours Citoyen

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'Enseignement Moral et Civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Ainsi, l'école puis l'établissement scolaire sont des lieux d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par : la sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires ; l'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive ; l'engagement dans des actions liées aux projets d'écoles et d'établissements.

Par la refonte du règlement intérieur

Un bon règlement intérieur permet à tous les membres de la communauté éducative de vivre ensemble. Dans cette optique, l'EFB, soucieuse de construire un climat scolaire serein et respectueux, s'engage dans l'évolution annuelle de son règlement intérieur en tenant

compte des nouvelles règles de droit et des nouveaux enjeux socio-éducatifs en proposant dans un texte renouvelé, les droits et les devoirs de chacun, ainsi qu'un guide clair des procédures.

C- Pour développer un sentiment d'appartenance

Par un accueil attentif des nouveaux

L'établissement affiche une volonté forte d'organiser pour les nouveaux inscrits un accueil chaleureux dans l'établissement en vue de les mettre dans les meilleures conditions d'intégration possibles.

Par l'animation du tissu associatif

Le tissu associatif de l'EFB est dense et favorise l'émergence d'une identité et d'une culture propres à l'établissement. L'association sportive connaît un vif succès mais d'autres actions concernant le patrimoine, l'écologie, l'engagement citoyen, les personnels, les parents sont à l'œuvre. Le comité des fêtes organise des événements fédérateurs (Marché de Noël, fête de l'école en juin) et le CVCL assure également de nombreuses manifestations à destination de la communauté éducative.

Elles doivent être maintenues et renforcées pour asseoir le rayonnement de l'établissement et favoriser son ouverture sur le pays hôte.

Par une communication efficiente

Adopter une communication lisible et ciblée est un gage d'efficacité dans notre quotidien. Cela participe à accompagner nos élèves et leur famille par une action concertée de l'ensemble de la communauté éducative. Une charte graphique, des réseaux de communication interne (EFB infos) et externe (pages FB et Instagram) assurent une excellente visibilité de l'école, notamment sur les réseaux sociaux.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2026

Fiche Action Prioritaire N° X.X.X

Rédacteur :

Axe	
Intitulé de l'action	
Objectifs	
Public visé	
Acteurs	
Mise en œuvre pratique / descriptif	
Moyens / financement	
Indicateurs de réussite	
Cible	
Calendrier / étapes	
Modalités d'évaluation / compétences évaluées	